

Commune de
Tilloy Les Marchiennes

**Recommandations architecturales et paysagères pour une
Amélioration du Cadre de Vie**

Etablies dans le cadre de l'étude d'amélioration du cadre de vie
Conseil Général du Nord C.A.U.E. Octobre 1998

Philippe Hurier, architecte DPLG, Atlante, 270 Bd Clémenceau 59708 Marcq en Baroeul Cedex
Aline Le Coeur, Cécile Debaillie, architectes-paysagistes DPLG, assistées de C. Baudouin, 1 rue Gounod 59800 Lille

Tilloy les Marchiennes : Recommandations pour une amélioration du Cadre de Vie

Octobre 1998

Sommaire des fiches de recommandations

Introduction

Le paysage traditionnel :

- les prairies humides
- les courants et les fossés

L'implantation des constructions

L'architecture

- un exemple significatif de bâti
- les façades
- la toiture
- les menuiseries
- les clôtures

Le jardin et les haies

Les bâtiments agricoles

→ contraintes / locaux futiles => volumes ≠ des volumes
classiques des constructions à usage d'habitat.
=> UAA. → laine forte ouverte - ms $\frac{1}{2}$.

Tilloy les Marchiennes : Recommandations pour une amélioration du Cadre de Vie

Octobre 1998

Introduction

Ce cahier de recommandations architecturales et paysagères a pour but de proposer un développement durable et harmonieux de la commune de Tilloy-lez-Marchiennes.

La prise en compte du paysage et de l'architecture lors de l'élaboration d'un projet sont des éléments essentiels dans l'amélioration du cadre de vie de chacun.

Ce travail se présente comme un guide accessible à tous.

Les recommandations devront permettre de mieux prendre en compte quelques éléments simples de l'architecture et du paysage qui font l'identité du village.

Car Tilloy-lez-Marchiennes est bien un village à préserver, c'est un véritable « cœur de nature » au centre du triangle formé par Lille, Douai et Valenciennes.

Lors de l'élaboration de votre projet des professionnels compétents : architectes, paysagistes... peuvent vous aider.

Ce conseil est gratuit :

C.A.U.E

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

148, rue Nationale - 59800 Lille

Tél : 03 20 57 67 67 - Fax : 03 20 30 93 40

Tilloy les Marchiennes : Recommandations pour une amélioration du Cadre de Vie

Octobre 1998

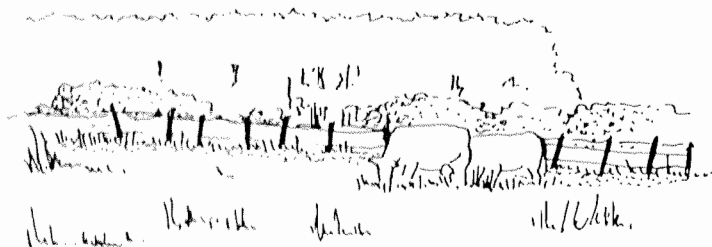
Les prairies humides

Les prairies humides forment le caractère fondamental du territoire de Tilloy les Marchiennes. Elles sont présentes surtout au sud aux lieux dits le Marais des vâches, le marais Moncheau, les Quennelets... Elles génèrent un paysage adapté à la pratique agricole locale, apprécié et très recherché par les promeneurs.

Cependant, ce type de paysage est en danger, il a tendance à disparaître peu à peu en faveur des champs cultivés.



Des peupliers viennent également s'installer à la place des prairies et changent complètement l'identité du paysage de la commune en refermant partout les vues lointaines.



P. Hurier, Architecte D.P.L.G., Atlante

A. Le Cœur, C. Debaille, Architectes Paysagistes D.P.L.G., assistées de C. Baudouin

Tilloy les Marchiennes : Recommandations pour une amélioration du Cadre de Vie

Octobre 1998

Les courants et les fossés

Les courants et les fossés font partie du cadre du village. Ils constituent une sorte de clôture naturelle du parcellaire.

Les courants et les fossés structurent le territoire de la commune. Les fossés ont pour fonction de recevoir les eaux de drainage qui se déversent ensuite dans les courants. Tous ces cours d'eau, d'échelles variées, constituent un maillage permettant le drainage de la plaine marécageuse. Ainsi, on évite les inondations et les terres asséchées par ce procédé depuis le Moyen-âge sont exploitables.

Les Courants et les fossés sont donc des éléments du patrimoine à respecter et à ne pas buser sauf pour permettre l'accès au terrain.

L'eau doit être de bonne qualité.

Les courants et les fossés peuvent recueillir l'assainissement pluvial mais ne doivent pas pour autant servir d'égout.

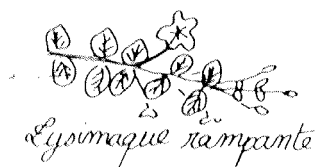
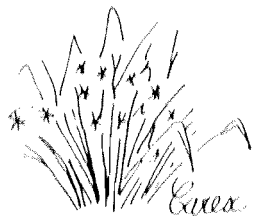
L'eau des courants et fossés est généralement accompagnée d'un cortège végétal bien spécifique :

La végétation des berges, des rôles bien définis :

- elle permet de parer aux problèmes d'instabilité (les végétaux fixent les berges au moyen de leurs racines)
- elle participe à l'auto-épuration des rivières
- elle constitue un milieu d'accueil pour la faune
- enfin, elle agrmente le paysage.

La végétation des berges se compose :

- de plantes herbacées (Carex, Roseaux, Iris jaune, Trolle, Menthe d'eau, Massette, Sagitaire, Lysimaque...) que l'on fauche annuellement à l'automne
- d'arbres et d'arbustes comme les Saules ou les Aulnes que l'on recèpe tous les deux ans.



Cette végétation demande un entretien correct car tout enrichissement nuirait à l'écoulement régulier de l'eau.

P. Hurier, Architecte D.P.L.G., Atlante

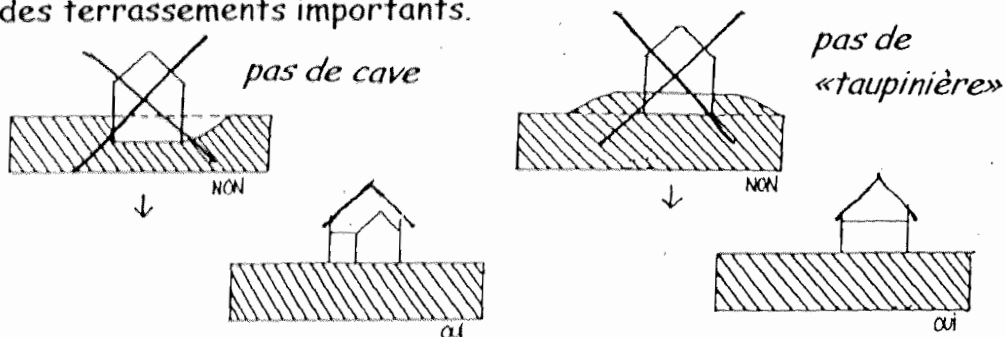
A. Le Cœur, C. Debaille, Architectes-Paysagistes D.P.L.G., assistées de C. Baudouin

Implantation des constructions

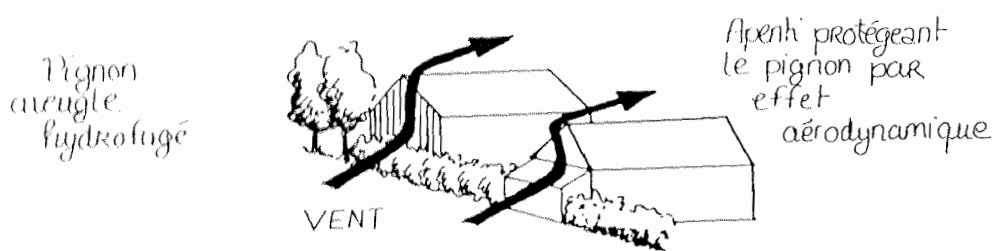
Pour toutes nouvelles constructions, il est intéressant de s'inspirer des solutions locales d'implantation. Ainsi, la maison neuve s'insérera judicieusement dans la continuité du bâti traditionnel.

Avant de construire, il faudra choisir sur le terrain l'emplacement qui conviendra le mieux en fonction des éléments naturels préexistants l'environnement et les vues, qu'il faudra prendre en considération :

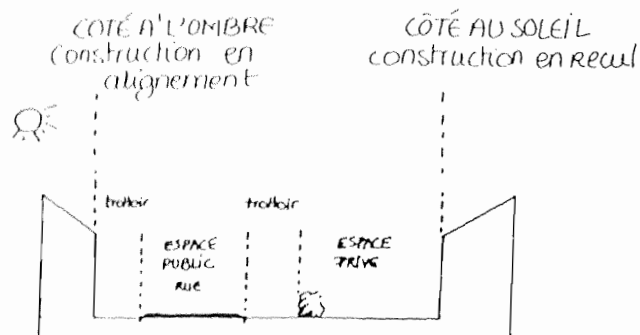
- le relief qui doit être pris en compte afin d'éviter de bouleverser le terrain par des terrassements importants.



- les vents qui vont déterminer l'orientation de l'habitation de telle manière qu'elle présente face aux vents un pignon aveugle pouvant être recouvert de matériaux hydrofuges.



- la lumière qui va également déterminer l'orientation de l'habitation et la localisation des pièces.

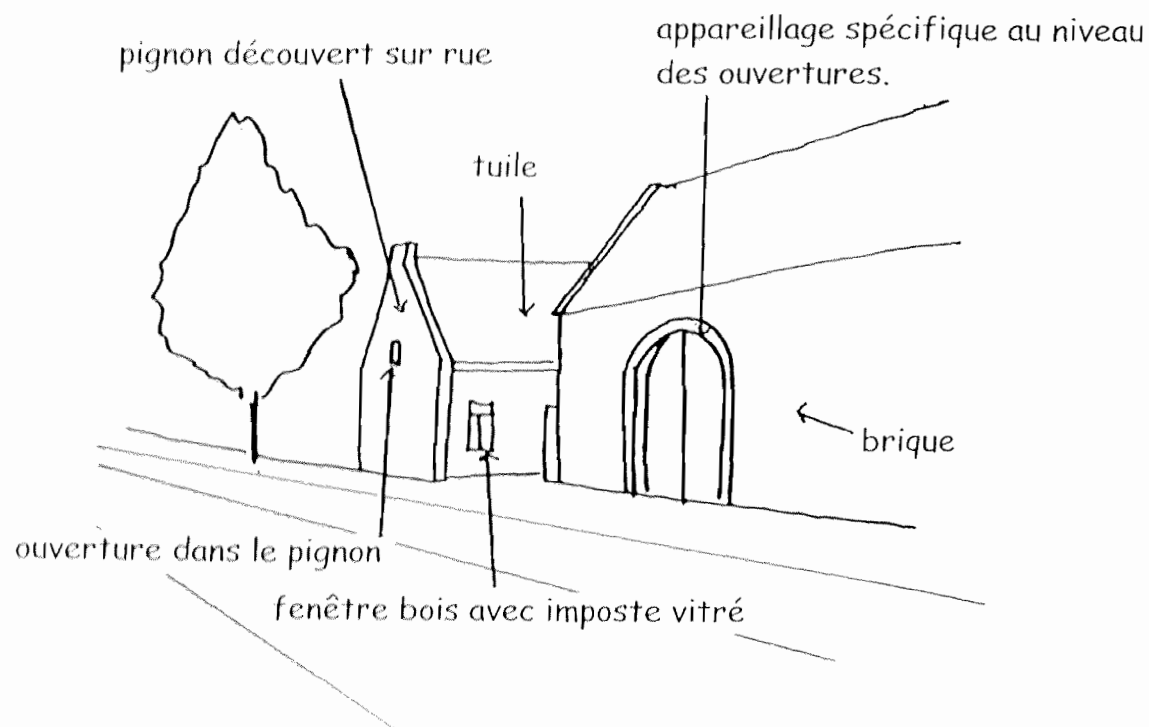


Un exemple significatif

Voici un exemple type, significatif de l'architecture de la commune.

L'implantation du bâti sur la parcelle, le choix des matériaux et les éléments d'architecture sont facilement transposables aux constructions des futures maisons du village.

Il est vivement recommandé de visiter longuement le village. Plus qu'une visite il s'agit d'une promenade, à pied, à l'échelle et à la vitesse du piéton, afin de mieux comprendre les lieux.



Tilloy les Marchiennes : Recommandations pour une amélioration du Cadre de Vie

Octobre 1998

Les façades

Les murs extérieurs des constructions à usage d'habitation seront réalisés en briques jointoyées. Il n'y a pas de recommandation particulières dans le choix de la brique.

Une visite de la commune permettra d'appréhender les différents types de briques employées dans les constructions neuves comme dans les anciennes. Il est préférable de se rapprocher du type de brique généralement rencontré dans la commune.

L'emploi à nu des matériaux destinés à être recouverts est interdit sur les parements extérieurs des constructions et sur les clôtures (béton, parpaing...)

Il est recommandé d'utiliser la brique comme élément de décoration de la façade.

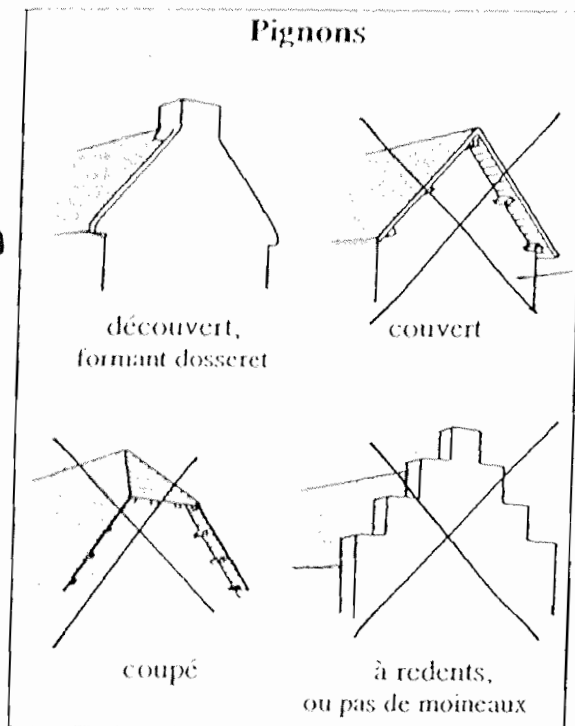
Un traitement particulier de l'appareillage de la brique au niveau des portes, fenêtres, corniches, bandeaux, œil de bœuf... participe également très largement à la décoration de la façade.

à @ directif -
interdit brique jaune,
blanche...
palette de rouge -
sauf ornementat.

plaque interdite?

Les façades : le pignon

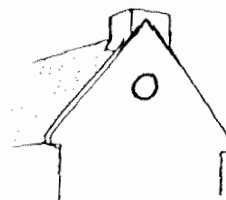
Le pignon de la maison est une façade à part entière. Le rapport pignon / toiture est un élément très important caractérisant souvent l'architecture d'une région.



interdire rebords de toiture en pignon au maintien recommandés

constructeurs proposent systématiquement cette solution (à éviter en straussbourg)

Souvent aveugle, le pignon peut également être animé par un retournement du bandeau, par un lit de brique différent, par la création d'un œil de bœuf,...



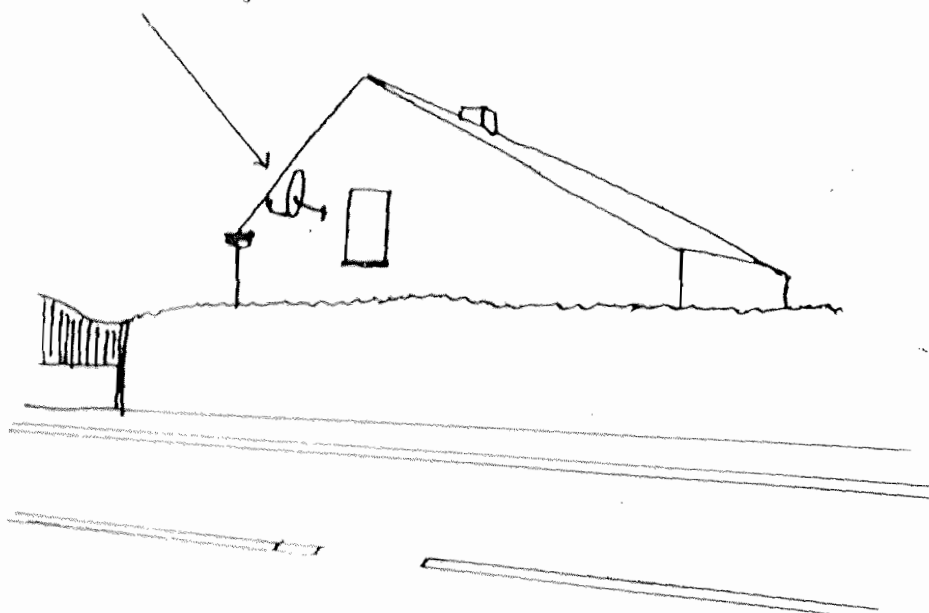
Tilloy les Marchiennes : Recommandations pour une amélioration du Cadre de Vie

Octobre 1998

Les façades : les antennes

Les antennes satellites deviennent de plus en plus fréquentes dans les villes et les campagnes. Ces équipements peu esthétiques sont de véritables verrues dans le paysage. Il est recommandé, dans la mesure du possible, de ne pas les mettre en façade afin qu'elles ne soient pas visibles depuis la rue.

Antenne en façade : à éviter



Les menuiseries

Construction neuves

Les besoins en lumière et en espace, liés aux nouvelles technologies, ont permis d'agrandir considérablement la taille des menuiseries. Ces nouvelles possibilités ont largement modifié l'aspect des façades.

Il est recommandé de ne pas faire de trop grandes ouvertures en façade sur rue (voir taille des menuiseries des maisons anciennes dans la commune). Par contre, en fonction de l'orientation, l'ouverture peut se faire vers le jardin (porte fenêtre...).

Plusieurs matériaux sont possibles :

bois, aluminium et PVC. Le choix le plus courant se fait entre le bois et le PVC.

Le bois est intéressant car il est la continuité des menuiseries anciennes. Dans le cas du PVC, il est important de rechercher des profils de faible épaisseur afin de ne pas alourdir le dessin de la façade.

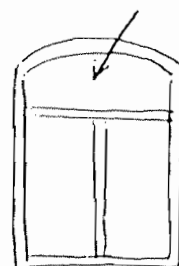
Constructions anciennes

Les fenêtres des maisons plus anciennes sont en bois. Généralement, les changements de menuiseries dans une habitation se font progressivement, principalement pour des raisons de budget. Pour cette raison il est recommandé d'utiliser le bois afin d'assurer une continuité dans les façades.

Le bois peut être vernis, peint ou lasuré.

Dans tous les cas (construction neuve ou ancienne), l'imposte vitrée est recommandée, c'est un élément courant dans notre région.

Imposte vitrée



Tilloy les Marchiennes : Recommandations pour une amélioration du Cadre de Vie

Octobre 1998

Les clôtures

Les clôtures servent de limites artificielles entre l'espace public et le jardin. Elles ont les mêmes fonctions que les haies traditionnelles. Elles mettent la maison en valeur si elles sont en concordance avec l'architecture de cette dernière.

Les clôtures devront s'imprégner de l'architecture locale pour créer une certaine unité. Dans une même rue, on évitera la multiplication des types de clôtures afin de ne pas rompre l'harmonie.

En général, les clôtures ne devraient pas excéder 1m30 de hauteur pour préserver une certaine transparence entre les habitations et le paysage environnant de très bonne qualité. *→ Murs / façade - côté jardin : traité différemment*

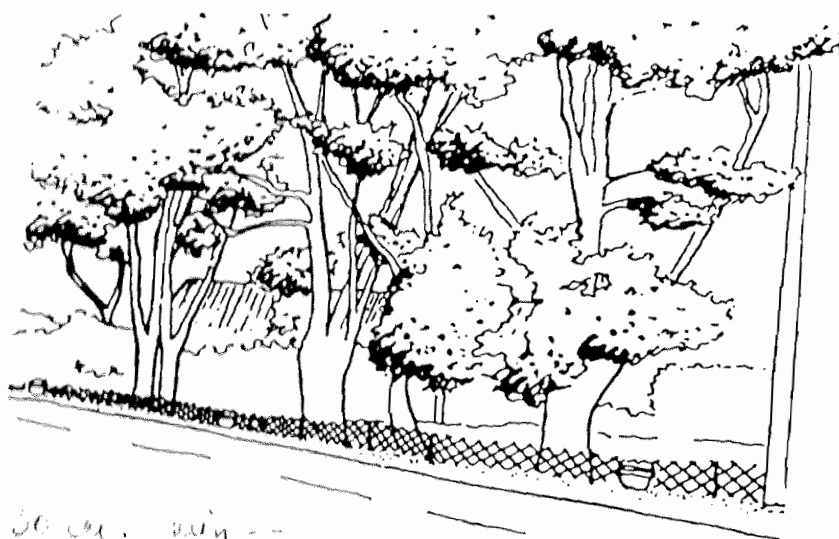
Les portails et dispositifs d'accroches devront être en concordance avec l'architecture de la cour
transparence.

hauteur 100

Plusieurs types de clôtures proposés :

→ faire distinction entre clôture de cour & jardin

Un treillage en bois de 60cm de hauteur = met en scène le jardin et les grands arbres



hauteur : 60 cm. min - -

P. Hurier, Architecte D.P.L.G., Atlante

A. Le Cœur, C. Debaille, Architectes-Paysagistes D.P.L.G., assistées de C. Baudouin

pas obligatoire

Tilloy les Marchiennes

Recommandations pour une amélioration du Cadre de Vie

Octobre 1998

Les jardins et les haies

Le Jardin :

Il sera l'occasion de permettre des vues sur le paysage alentour.

On s'attachera à mettre en valeur et préserver tout végétal présent sur le terrain.

20% au maximum de la superficie du terrain sera plantée. *devrait être boisée d'arbres à croissance*

Il est recommandé de planter des espèces régionales. On choisira des arbres adaptés à la taille du jardin en faisant attention à la croissance d'un arbre acheté en pépinière. Il convient de préférer les petits arbres de type fruitiers et les différentes variétés de saules typiques de Tilloy aux arbres de grand développement.

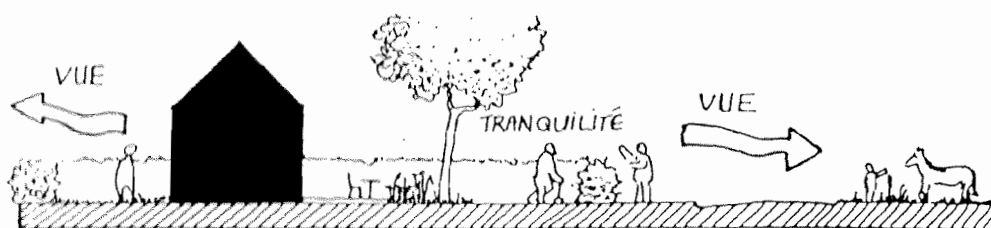
Les haies :

- l'image d'un savoir-faire
- un patrimoine à mettre en valeur.

*→ voir paysage de l'habitant : à finiser. (art 13?)
⇒ Pb. faire appliquer loi paysage -*

Pourquoi une haie ?

- pour délimiter sa propriété, séparer l'espace privé de l'espace public et donner un cadre intime au jardin
 - pour se protéger des vents
 - pour mettre en valeur la maison, sa façade et son seuil
 - pc
 - pc
 - er
- ables, mais aussi parfois
vision sur le paysage*



A Tilloy, le paysage environnant est de très bonne qualité ; pour cette raison, les haies ne devraient dépasser 1m30.

Une haie participe au paysage de la rue et du quartier.

Les habitants du quartier auront alors le souci d'harmoniser l'ensemble des haies.

Philippe Hurier, architecte DPLG, Atlante

Aline Le Cœur, Cécile Debaille, architectes-paysagistes DPLG, assistées de C. Baudouin

Octobre 1998

Le bâtiment agricole

Le bâtiment agricole souvent haut et long est la première forme visible du village. Il est recommandé de bien définir le contexte du site, les volumes et les proportions de l'architecture, des matériaux utilisés, ainsi que le vocabulaire végétal structurant et d'accompagnement. Afin de mieux l'intégrer dans le paysage proche et lointain la toiture sera peinte dans la couleur dominante des toitures de la commune (tuile).

Le revêtement des façades (souvent un panneau métallique) doit être uniforme et d'une seule couleur (le gris clair permet une meilleure intégration).

Préférer un socle en « dur » en brique, béton ou parpaings. Dans le cas de béton ou de parpaings ceux ci seront peints dans la couleur des façades ou dans un ton légèrement plus soutenu.

Animer le pignon lorsqu'il est recouvert : œil de bœuf par exemple.

La structure (souvent métallique) peut être peinte.

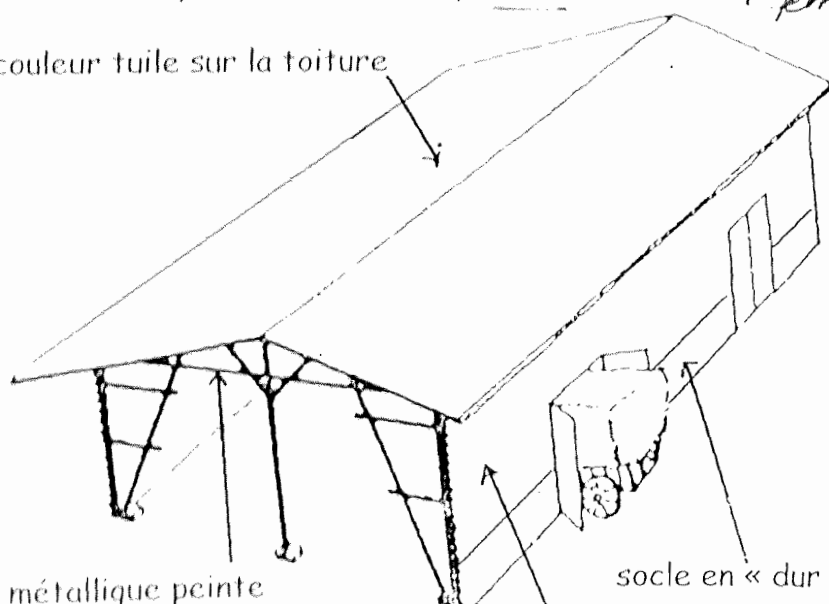
Éviter les dépôts visibles depuis la rue.

Choisir des essences locales de végétaux et éviter la plantation des haies à proximité des constructions. → ex : haies de feuilliers d'Italie!

→ mesures IARC / FGER.

→ mesures complémentaires (Archi. notam⁷ / implantat⁸ bâti / forme ancien)

peinture couleur tuile sur la toiture



structure métallique peinte

socle en « dur » peint

une seule couleur en façade

Bibliographie

- ← Le guide des plantations du Nord-Pas-de-Calais, Espace Naturel Régional
- ← Planter et rénover, Soltner
- ← Plantons le décor, Espace Naturel Régional, saison 98-99
- B rchitecturales et
- P
- F ysage Delbaere et
- E
- ← G niques végétales,
- B
- ← P
- FACV Thun l'Evêque, Société Phytéc
- FACV Catillon sur Sambre, Cahier de recommandations architecturales et paysagères, Paysages, Thierry Grislain, Martine Proy, Martine Leblanc, septembre 1990
- Propositions pour la conservation, la réfection et l'entretien des berges de la Sambre, E. Boucart, Nord Nature n°75, 1995
- ← Etude de paysage en préalable au remembrement et à l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols, Commune de Tilloy les Marchiennes, A. Le Cœur, assistée par C. Debaillie, architectes-paysagistes D.P.L.G., septembre 1997
- L'habitat neuf en milieu rural, entre tradition et modernité, Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne avec l'aide de la région wallonne

intérêt / habitants de sensibilité

=> ouvrages de réf. et ceux consultés en M.